

Avis de constitution

SOCIETE « AK MAKE UP ET DECO » en abrégé « AKMAD »

Siège ABIDJAN COCODY II Plateaux 7ème Tranche,
Lot 3231, Ilot 263

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 02/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AK MAKE UP ET DECO » en
abrégé « AKMAD »

Objet : Décoration d'intérieur (particuliers et sociétés) ;
Achat, vente et location de tenues
traditionnelles ;
Exploitation de salons de coiffure ;
Réalisation de soins de beauté, le maquillage,
soins de visage et du corps ;
Achat et vente de tout produits, petits matériels
et mobiliers se rapportant à la coiffure, à l'esthétique à l'
onglerie et à la décoration ;
Formation dans le domaine de la coiffure et du
maquillage ;
Diverses prestations de services et de sous-
traitance.

Et pour la réalisation de l'objet social :
L'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles ;
L'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux ;
La prise en location gérance de tous fonds de
commerce ;
La prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée ;
Et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY II Plateaux 7ème Tranche, Lot 3231, Ilot 263

Dirigeant(s) Mlle KOFFI EVELINE ANOUMOU MONIQUE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09840 du 03/10/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°58752/GTCA/RC/2024 du 03/10/2024

